

Module de base « Alcool et autres drogues au travail »

Vous êtes représentant syndical, membre du service GRH, du service du personnel, du service social, du service médical, du SIPPT...
Vous souhaitez être des partenaires actifs de la prévention et de la gestion de l'alcoolisme et des autres toxicomanies.

Durée: 2 journées de 9h00 à 17h00

Dates: 3 et 10 décembre 2009 ou
28 janvier et 4 février 2010

Lieu: dans les locaux de Santé et Entreprise

Au terme des 2 journées les participants

- disposeront de connaissances générales sur les produits;
- percevront les facteurs en jeux liés à différents types de consommation et les conséquences en milieu de travail;
- seront sensibilisés aux actions possibles pour prévenir et gérer les situations de consommations problématiques;
- pourront définir plus précisément le rôle qu'ils peuvent jouer dans le cadre de la prévention et de la gestion des assuétudes en milieu de travail.

Contenu

- Facteurs déterminants de l'alcoolisme et des autres toxicomanies.
- Approche systémique de ces problématiques.
- Implications sur le lieu de travail: conséquences, facteurs de risque, rôle et responsabilité de chacun, méthodologie d'intervention.

Prix du module de base: 150 euros

Module approfondissement « Comment aborder, motiver et aider un consommateur à problème ? »

Vous êtes assistant(e) social(e), médecin de travail ... et vous ne savez comment réagir vis-à-vis d'un(e) chef qui vous demande de convoquer un travailleur(se) alcoolique pour se faire soigner ?

Vous vous demandez comment arriver à faire prendre conscience à une personne qu'elle a un problème d'alcool ou de drogue ? Comment vous y prendre pour qu'elle accepte de se faire aider ?

Durée: 4 journées de 9h00 à 17h00

Dates: 20 mai, 03 juin, 10 juin et 21 octobre 2010

Lieu: dans les locaux de Santé et Entreprise

Pré-requis: module de base

Au terme des 4 journées les participants

- connaîtront et expérimenteront diverses techniques d'entretien permettant de susciter une prise de conscience chez les personnes qui manifestent des problèmes de consommation et de motiver ces personnes à entreprendre un processus de changement;
- pourront approfondir comment et où orienter les personnes désireuses de se faire accompagner.

Contenu

- Approches théoriques: la relation d'aide selon Rogers, le processus de changement de Prochaska et Di Clémente, l'entretien motivationnel de Miller ...
- Présentation des différentes structures de prise en charge des problèmes d'alcool et des autres drogues.

Prix du module d'approfondissement: 290 euros

Santé Entreprise est une asbl agréée et subsidiée par la COCOF comme "Service Actif en Toxicomanie".

S'inscrivant dans le cadre de promotion du bien-être et de la santé en milieu de travail, sa mission spécifique est la prévention et la gestion des problèmes d'alcool, de tabac et d'autres drogues.

Santé et Entreprise propose ses services de consultants en prévention aux entreprises et administrations soucieuses de gérer efficacement et humainement ces situations problématiques.

Visitez notre site internet
WWW.sante-entreprise.be

Bulletin d'inscription

Nom:

Prénom:

Nom de l'entreprise:

Fonction:

Adresse:

GSM:

Email:

Souhaite m'inscrire au cycle de formation :

- Module de base du
- Module d'approfondissement

Verse a somme de au compte bancaire de l'asbl
« Santé et Entreprise » n°068 2198957 91

Et accepte les conditions suivantes:

1. L'inscription est valide après paiement des frais d'inscription. Le renvoi du bulletin d'inscription est un engagement ferme à participer pleinement et intégralement au module de formation.

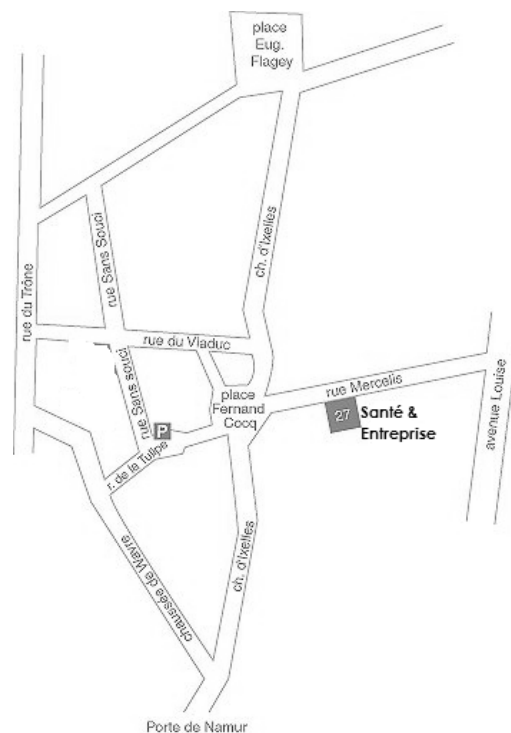
2. Santé et Entreprise se réserve le droit de refuser la participation à un module de formation à toute personne qui n'a pas satisfait aux conditions de paiement.

3. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit. Tout désistement intervenant plus de 15 jours avant la date du module de formation donne lieu au remboursement du montant de l'inscription auquel une indemnité de 25 euros sera prélevée. Passé ce délai, les annulations ne font plus l'objet de remboursement et la totalité du droit d'inscription est due.

4. Santé et Entreprise se réserve le droit d'annuler un module de formation, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure. Dans ce cas, l'entièreté des frais d'inscription est remboursée.

Renseignements

Géraldine De Ruyter
Santé et Entreprise
rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles
☎ & 📠 02 215 61 45
info@sante-entreprise.be



Métro (ligne 2 et 6), bus (54 et 71)
et parking payant à proximité

ALCOOL, AUTRES DROGUES ET TRAVAIL

CYCLE DE FORMATION 2009-2010

Date et signature

